



Agir ensemble pour nos territoires



RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2021

<i>Edito</i>	3
<i>Les Missions de la CAF</i>	4
<i>Les Temps forts de l'année 2021</i>	5
<i>Le Conseil d'administration</i>	8
<i>La Direction</i>	10
<i>Les Ressources humaines</i>	11
<i>Les Allocataires</i>	12
<i>La Relation de service</i>	14
<i>Les Prestations versées</i>	156
<i>Les dépenses d'action sociale</i>	178
<i>Le versement à bon droit</i>	189
<i>L'animation de la vie sociale</i>	20
<i>La Petite Enfance</i>	201
<i>Le soutien à la Parentalité</i>	212
<i>L'accompagnement social</i>	223
<i>Le temps libre des familles</i>	234
<i>Le logement et l'habitat</i>	255
<i>Un employeur engagé</i>	266

Au cours de l'année 2021, notre organisme a accompli ses missions dans un contexte sanitaire et social très dégradé.

Pendant toute l'année, l'intensité de la crise sanitaire et particulièrement la 4^{ème} vague, a exigé le maintien du télétravail exceptionnel pour un grand nombre de salariés (62 % de l'effectif).

Une importante crise sociale a perturbé notre fonctionnement en raison des difficultés ou de l'impossibilité de circuler dans certaines parties de notre archipel.

Dans ce contexte, la mobilisation du personnel pour rendre un service de qualité, s'est poursuivie pour assurer la relation de service, gérer et sécuriser la gestion des prestations, mettre en œuvre la réforme du mode de calcul des aides au logement et porter notre politique de développement social.

Ainsi, sept nouvelles conventions territoriales globales de services aux familles ont été conclues avec les collectivités de Basse-Terre, Petit-Bourg, Capesterre-Belle-Eau, Le Gosier, Morne-À-L'eau, Le Lamentin et Saint-Claude, nous permettant ainsi de couvrir 69 % de la population par un projet social de territoire.

Les administrateurs se sont pleinement investis pour accompagner le développement des politiques sociales et contribuer à la vitalité du partenariat local et ainsi atteindre les objectifs stratégiques de notre CPOG.

Pour tous les acteurs de notre organisme, l'année 2021 restera celle de la résilience par la poursuite du déploiement d'une politique sociale ambitieuse pour les populations de la Guadeloupe et de Saint-Martin, en dépit d'un contexte instable.

Je tiens à remercier tous les salariés de la Caf de la Guadeloupe et de Saint-Martin pour leur engagement et leur action auprès des allocataires et des partenaires, ainsi que le Président et les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement.

Patrick DIVAD, Directeur de la Caf de la Guadeloupe et de Saint-Martin

Les Missions de la CAF

La Caf est un organisme de droit privé chargé d'assurer une mission de service public.

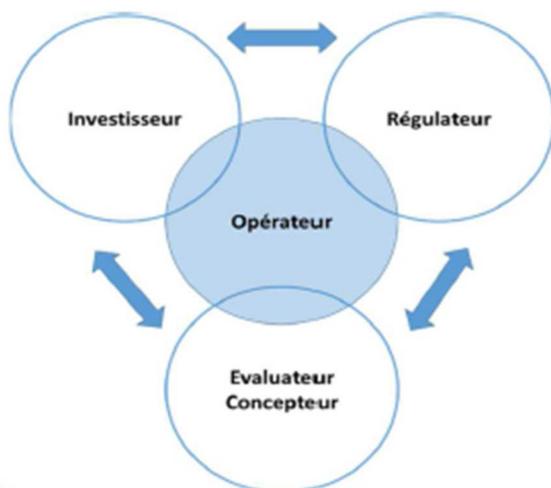
Conformément à la réglementation, elle gère les **aides en faveur des familles**, par :

- la relation de service (*les accueils téléphonique et physique, les téléservices caf.fr, les rendez-vous des droits, les parcours attentionnés, les partenariats d'accueil, etc.*) ;
- le versement des prestations familiales et des aides au logement ;
- le soutien aux équipements et services en matière d'action sociale (crèches, centre social, équipements de proximité, restauration scolaire, centres de loisirs, aides aux vacances, etc.).

Elle contribue à la **lutte contre la précarité**, par :

- le versement aux personnes en situation de grande difficulté, des minima sociaux tels que le Revenu de Solidarité Active (Rsa), l'Allocation aux Adultes Handicapés (Aah) et le Revenu de Solidarité (Rso) ;
- des interventions en faveur des familles les plus fragiles, par un accompagnement budgétaire, éducatif et social.

La CAF se positionne à 4 niveaux de la chaîne de valeur sociale :



- Rôle d'**Opérateur** : Plus de 856 millions d'euros de prestations avec un taux de couverture de 60 % de la population (121 260 allocataires – 255 343 personnes)
- Rôle d'**Investisseur social, économique et environnemental** :
 - Dépenses d'action sociale : plus de 42 millions d'euros
 - Dépenses de Restauration scolaire : plus de 6 millions d'euros
- Rôle de **Concepteur, de Régulateur et d'Evaluateur**



Les Temps forts de l'année 2021

Espace France Service
Inauguration de l'EFS du Moule.

12
janvier



Réforme AL

Campagne de communication sur la réforme des Aides au logement.

janvier



12
février

Télétravail

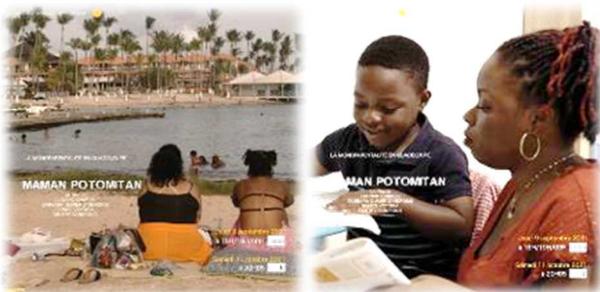
Signature du protocole local de travail à distance.



mars

« Maman potomitan »

Tournage du documentaire « Maman potomitan », consacré à la monoparentalité en Guadeloupe et diffusé en septembre.



Ecoute parentalité

Diffusion du film "Caf attitude médiation" présentant les Maisons de la parentalité et la plateforme téléphonique Ecoute parentalité "An ka kouté w".

mars



15
avril

Exercice évacuation

Réalisation d'un exercice d'évacuation séisme incendie malaise au siège



30
avril

Accès aux droits

Signature d'une convention « Point Justice » et inauguration du Point d'Accès aux Droits du centre social La Source à Petit-Canal.



Accompagnement des EAJE

Remise de certifications professionnelles à des dirigeants de structures d'accueil du jeune enfant

11
mai



Vacances familiales - Vacaf

Campagne de communication sur l'Aide Vacances Familiales, nouveau dispositif destiné à faciliter l'accès aux vacances de familles autonomes à revenus modestes.



juin

juin

Sécurité du système d'information

Lancement de la campagne de communication sur la sécurité du SI.



10 juin

« Handicap et intérim »

Participation de la Caf au webinaire organisé par Pôle Emploi



3/4 juin



Forum Logement

6ème participation de la Caf au forum logement organisé en partenariat avec le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)

14-18 juin

Semaine de la Qualité de Vie au Travail

Organisation d'ateliers d'expression et de webinaires sur la QVT.



24 juin



Rendez-vous en Bik L@

1^{er} épisode d'un nouveau rendez-vous hebdomadaire consacré cette année aux portraits de femmes de la Caf.

juillet

Conventions Territoriales Globales

Signatures de CTG avec les communes de Basse-Terre, Petit-Bourg et Capesterre-Belle-Eau.



Sécurité routière

Journée de sensibilisation à la sécurité routière « Lari-la sé tan nou tout' » à Petit-Bourg

21 juillet



juillet

PIX

Lancement du parcours socle de PIX pour développer les compétences numériques du personnel.



Etablissement d'accueil du jeune enfant

Inauguration de la crèche « les Oiseaux de paradis » à Capesterre-Belle-Eau.

22 juillet



LinkedIn
Ouverture du compte LinkedIn de la Caf

19 juillet

Sécurité du Système d'Information

Formation du personnel à la sécurité du SI.

septembre

Parcours séparation

Présentation au personnel (notamment aux agents en situation d'accueil) et aux partenaires de l'offre de service dédiée aux allocataires en situation de séparation

Juillet / septembre

octobre

Connexion à la personne

Lancement du nouveau mode de connexion aux services en ligne, CALP.

Journée d'intégration

Après les cérémonies de signature de leurs contrats, 16 nouveaux collègues embauchés en CDI ont bénéficié d'une journée d'intégration.

27 octobre

Vente de l'immeuble QHV

Vente de l'immeuble de quartier de l'hôtel de ville à Pointe-à-Pitre, ancien siège de la Caf

octobre

octobre

Carte Ticket Restaurant

Lancement de la campagne de communication sur la carte ticket restaurant qui sera mise en place, pour les volontaires, à compter de novembre.



Smartpush

Lancement de Smartpush, outil permettant à la Direction d'envoyer des SMS aux agents dans le cadre d'actions de communication liées au Plan de Continuité d'Activité.

novembre

26 novembre

« Brisons le silence » à St-Martin

4^{ème} édition de la manifestation destinée à lutter contre les violences faites aux femmes.

Conventions Territoriales Globales

Signatures de CTG avec les communes de St-Claude, Le Gosier, Morne-à-l'Eau et Le Lamentin.

décembre

14 décembre

Exercice « attentat »

Réalisation d'un exercice « attentat » au centre de Basse-Terre

17 décembre

Espace de vie sociale

Inauguration d'un nouveau centre social au Raizet.



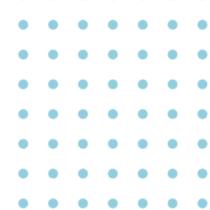
Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de la CAF de la Guadeloupe règle, par ses délibérations, les affaires de l'organisme. Il vote le budget, définit la politique d'action sociale de la CAF dans le respect des enveloppes nationales et veille à améliorer les relations avec les usagers.

Il s'est réuni 7 fois en 2021.

Président	M. Marc HOUËL
1ère Vice-Présidente	Mme Laure DORVILLE
2ème Vice-Président	M. Cédric GEOLIER
3ème Vice-Président	M. Jean-François HIERSO

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Titulaires	Représentants	Suppléants
Représentants des assurés sociaux		
Mme DORVILLE Laure	CGT	M THOMAS Jean-Pierre
Mme PAULINE Evelyne Marie	CGT	M URIE Alex
Mme DUFAIT Marie-Laure	CFDT	Mme DEVOET Agnès
M GEOLIER Cédric	CFDT	M ZAMIA Jean Claude
M LAVILLE Anatole	CFTC	A pourvoir
Mme JACOBY-KOALY Line	CFE-CGC	Mme SAFRANO Cosette
A pourvoir	FO	A pourvoir
A pourvoir	FO	A pourvoir
Représentants des employeurs et des travailleurs indépendants		
Mme BARLIER Mylène M HOUËL Marc Mme JABES Murielle	MEDEF	M AYASSAMY José M.DOQUIN Georges A pourvoir
M HIERSO Jean-François M THIBUS Victor-John	CPME	Mme SCHWARZ Véronique Mme PHILETAS Evely
Mme CHALDER France M LASSERE Franck	U2P	M SAINT-MARC Didier A pourvoir
M FALGA Jean-Noël	UNAPL/CNPL	Mme DERVILLE Mylène
Représentants des exploitants agricoles		
Mme DOUGLAS Gladys M ELUSUE Fritz A pourvoir	FNSEA	M MAUSSE Alexandre A pourvoir A pourvoir
Représentants des associations familiales		
Mme CANGOU Ferdine Mme MATHIAS Dominique Mme ABON Malicka	UNAF/UDAF	Mme FRANCILLETTE Paola Mme BEGARIN Francine Mme DELANNAY Christine



Personnes Qualifiées		
M KÉÏTA Mehdi - Mme JAMES Lydie - Mme FLEMING Evelyne - M CHICOT Pierre Yves		
Représentants du personnel		
Collège des Cadres		
Mme ANO Carole	FO	Mme MOULA Mylène M MOUEZA Anthony
Collège des Employés		
Mme ARMEDE Maïté	CGTG	Mme ERAPA Annie Mme POURMASSY Prescilla
M FABIUS Vincent	FO	Mme NEREE Christine Mme CHOUCOUTOU Gennie

Le Bureau

Le Conseil d'administration a décidé de constituer un Bureau afin de préparer et prioriser les points qui seront inscrits à l'ordre du jour du Conseil d'administration. Il peut également être convoqué de façon inopinée lorsqu'une décision urgente, de la compétence du Conseil d'administration, doit être prise sans pouvoir attendre la réunion suivante.

Le bureau s'est réuni 2 fois en 2021.

Les commissions règlementaires :

La Commission de Recours Amiable (CRA) étudie les recours gracieux et les demandes de remise de dettes des allocataires.

La CRA s'est réunie 11 fois en 2021.

Un président (Mme DUFIT Marie-Laure) et un vice-président (M. HOUËL Jean-Marc) ont été désignés (décret n°2021-1153 du 04/09/2021).

La Commission d'Action Sociale (CAS) a une délégation pour décliner localement les orientations de la politique d'action sociale définie par la branche Famille. À ce titre, elle délivre les agréments des équipements sociaux. Elle se prononce sur l'ensemble des concours financiers (fonds nationaux et fonds locaux) venant en soutien aux porteurs de projets présentant des projets et des demandes de financement relevant du champ compétences de la Caf.

La CAS s'est réunie 11 fois en 2021.

La Commission des Marchés est compétente pour l'examen des marchés au-dessus du seuil fixé par la réglementation. Elle étudie les offres et attribue les marchés.

Elle s'est réunie 2 fois en 2021 pour délibérer sur des appels d'offres relatifs à l'externalisation de l'accueil téléphonique et l'externalisation de la numérisation du courrier.

La Commission des Pénalités analyse les recours gracieux des allocataires contre les décisions de pénalité en cas de fraude, d'inexactitude ou de déclarations incomplètes.

Elle a pour mission d'apprécier la responsabilité de la personne concernée dans la réalisation des faits reprochés. Si elle l'estime établie, elle propose le prononcé d'une pénalité dont elle évalue le montant.

Elle s'est réunie 2 fois en 2021 pour examiner 28 recours.



La Direction Générale :

Le directeur définit la stratégie de l'organisme dans le respect des orientations nationales, coordonne l'activité des différentes directions de l'organisme et co-construit des stratégies partenariales locales avec les acteurs de la sphère sociale (organismes, collectivités locales, etc.).

En lien avec les secteurs et Directions qui lui sont directement rattachés, il porte les politiques RH et d'amélioration de la qualité de vie au travail et anime un dialogue constructif avec les instances de décision, de gouvernance et de représentation du personnel.

La Direction de l'Offre de service :

Placée sous l'autorité de la Directrice-Adjointe, la DODS met en œuvre l'offre globale de service de l'organisme à destination des allocataires et partenaires. Son action se développe autour de grandes missions portées par deux orientations stratégiques majeures : Moderniser la relation de service pour mieux répondre aux besoins sociaux et faire reculer la pauvreté.

La Direction du Développement Social :

Installée en 2020, la DDS est en charge de la conception, la promotion et l'évaluation de la politique locale d'action sociale en lien avec le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, elle travaille notamment sur le projet social de territoire de chaque commune, Epci ou collectivité, en lien avec les partenaires (élus, administration communale, associations, services de l'Etat, etc.) – et œuvre à la conclusion des conventions territoriales globales associées.

La Direction Comptable et Financière :

La direction Comptable et Financière exerce ses missions dans le cadre de trois grands champs d'intervention qui relèvent de domaines exclusifs du directeur comptable et financier (DCF) : la tenue de la comptabilité, la gestion de la trésorerie, le recouvrement et la vérification (article D122-2 du Code de la sécurité sociale).

Par ailleurs, des domaines sont partagés avec le directeur avec une coresponsabilité du contrôle interne, élargie à la maîtrise des risques de toutes natures notamment financiers, inhérents aux missions confiées à l'organisme.

Enfin, certaines prérogatives découlent d'une délégation du directeur par l'exercice de missions compatibles avec les attributions du DCF dont lutte contre la fraude, contrôle sur place (article D 122-1 du Code de la SS)

La Direction des Opérations :

La direction des opérations met en œuvre les orientations stratégiques de l'organisme dans le respect des masses budgétaires et des limites fixées pour la trajectoire des effectifs et de réduction des autres dépenses de fonctionnement. Elle a en charge la réalisation d'analyses de coûts et la production d'indicateurs des processus et du Cpog. Elle assure la mise en œuvre de la politique d'achats et la gestion de l'ordonnancement des factures et des frais de déplacements.

Elle organise la gestion optimale des flux entrants et sortants en intégrant les éditions et l'archivage et garantit la sécurité du système d'information.

Les Ressources humaines

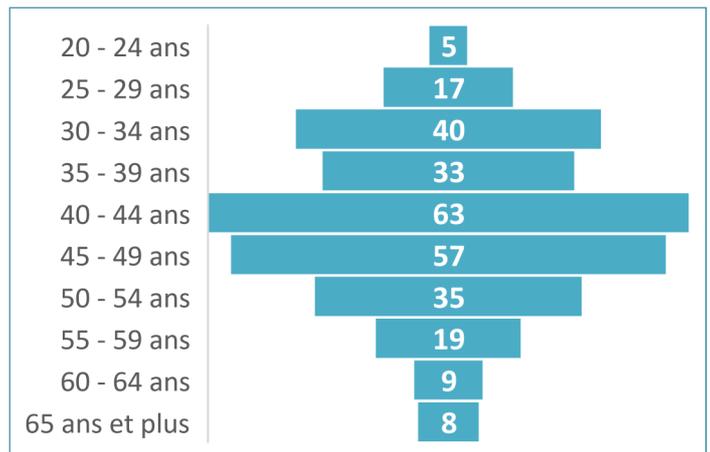


Signature et mise en œuvre du protocole d'accord local de travail à distance

Signé le 12 février 2021, le protocole d'accord local de travail à distance doit prendre effet à compter de la fin de l'état d'urgence. Il a fait l'objet de webinaires de présentation auprès de l'ensemble du personnel en septembre. Les premiers retours sur site, avec signature des avenants aux contrats de travail et petit déjeuner d'accueil ont commencé en novembre avant d'être suspendus en raison de la crise sanitaire et sociale. Ils reprendront début 2022.

REPARTITION DES SALAIRES AU 31/12/2021

Nature du contrat	Femmes	Hommes	Total
CDI	224	55	279
CDD	4	3	7



LES FORMATIONS EN 2021

Mise en œuvre de formations institutionnelles : CQP MO (11 stagiaires), CQP GCA (14 stagiaires) et CQP Contrôleurs allocataires (2 stagiaires)

Formation au management à distance « renforcement du management collaboratif » dispensée à l'ensemble des managers : 5 sessions de formation comprenant 36 managers dont 5 agents de direction

Généralisation de l'utilisation des outils numériques et collaboratifs dans les pratiques managériales à travers le déploiement et l'appropriation de Teams, les formations délivrées aux managers (management à distance), l'assistance et l'accompagnement par le pôle Informatique et Accompagnement au Numérique.

Dépenses de formation	Nombre de salariés formés	Dépense moyenne par salarié formé
669 058 €	259	2 583,24 €

Les Allocataires



121 260
allocataires



106 943
allocataires
avec enfants



43 425
allocataires
perçoivent le RSA



255 343
habitants couverts
par une prestation



21 378
allocataires perçoivent
l'Allocation de Soutien
Familial



11 459
familles bénéficient
de la Prestation d'Accueil
du Jeune Enfant



29 694
allocataires
perçoivent
la prime d'activité



10 867
allocataires bénéficient
de l'Allocation aux
adultes handicapés



44 286
Allocataires
perçoivent une
aide au logement

39 238

familles
monoparentales

43 286

familles ont 100 % de leurs
ressources issues de
prestations légales

69 322

familles vivant sous le seuil
de bas revenus

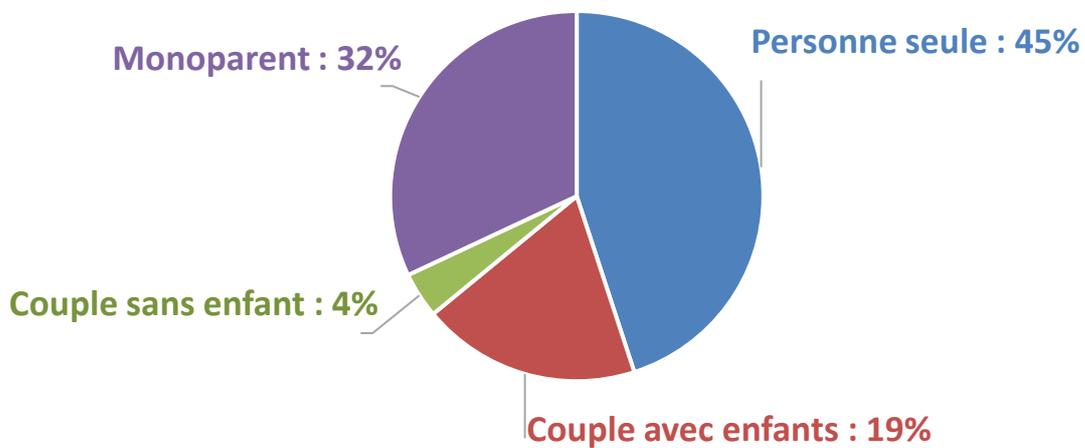
60,4 %

Taux de couverture
de la Caf

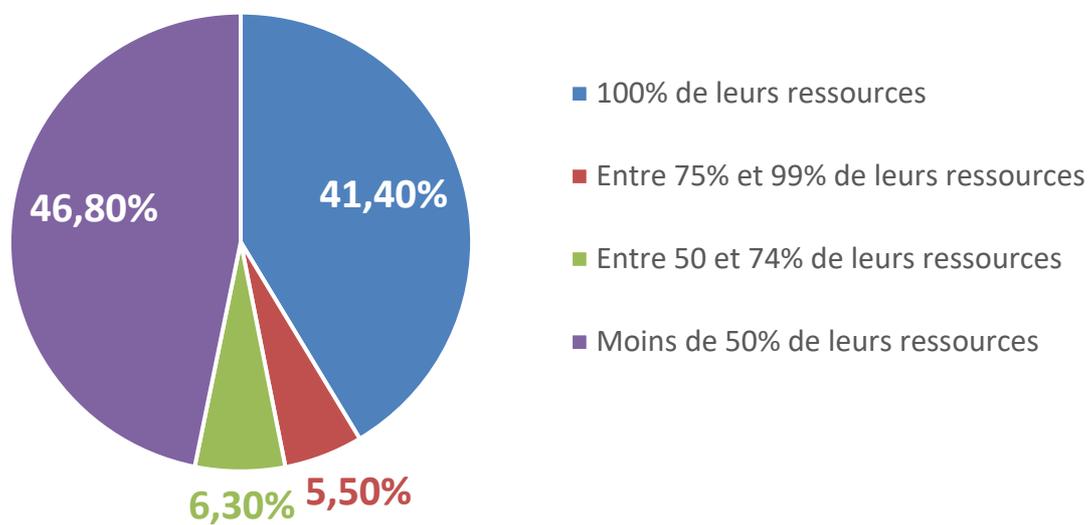
46,1 %

Part des bénéficiaires
d'au moins un des
minima (Aah, Caah sans
Aah, Rso, Rsa socle)

Situation familiale de nos allocataires



Poids des prestations dans les ressources des allocataires



La Relation de service

- DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX DROITS ET RENOUELER LA RELATION DE SERVICE

Nombre d'allocataires reçus à l'accueil	14 556
Nombre d'appels téléphoniques reçus	302 619
Dont nombre d'appels destinés aux conseillers	132 543



4 sites accueil prestations et social
11 espaces France services (dont 7 ont été labélisés en 2021)

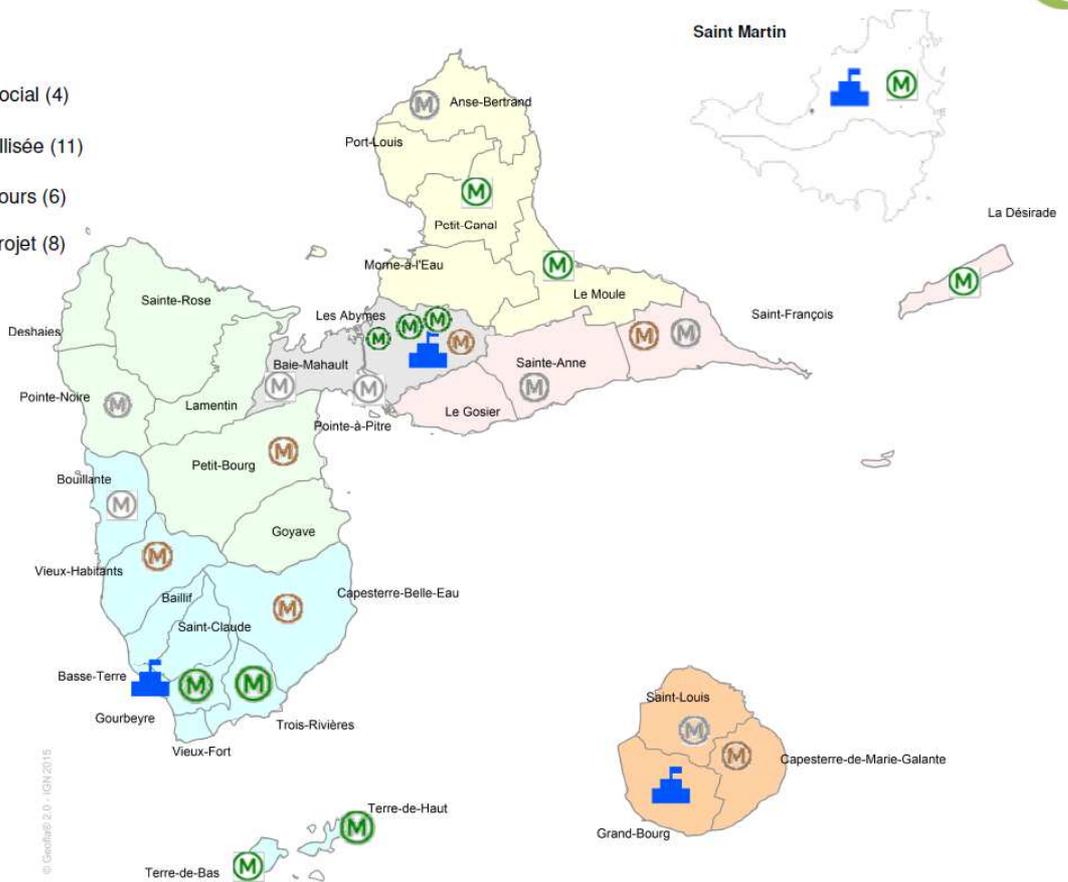
Offre de services de la Caf de la Guadeloupe et de Saint-Martin - novembre 2021 -



- Sites accueil prestations et social (4)
- Maison France Services labélisée (11)
- Maison France Services en cours (6)
- Maison France Services en projet (8)

- Epci :**
- Cap Excellence
 - Communauté la Riviera du levant
 - Communauté du Nord Grande terre
 - Communauté de Marie Galante
 - Communauté du Nord Basse Terre
 - Communauté Grand sud caraïbe

0 20
 kilomètres
 Échelle : 1:459 600



Caf de la Guadeloupe / Service Pilotage de la performance / nov 2021



30 campagnes marketing menées :
111 050 contacts dont 60 748 mail et 50 302 sms

- **ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES ALLOCATAIRES**

% d'informations entrantes par voie dématérialisée	76,1 %
% d'allocataires avec adresse mail	89,6 %
% de déclarations trimestrielles Rsa effectuées en ligne	79,7 %
% de déclarations trimestrielles PPA effectuées en ligne	92,6 %
% de demandes AL effectuées en ligne	74,1 %
% de changements de situation effectués en ligne	97,3 %

- **DÉVELOPPER LES ÉCHANGES DÉMATÉRIALISÉS AVEC LES PARTENAIRES**

Nombre de croisements de données avec la DGFIP, pôle emploi et les bailleurs	415 807
--	----------------

Connexion à la personne (Calp)

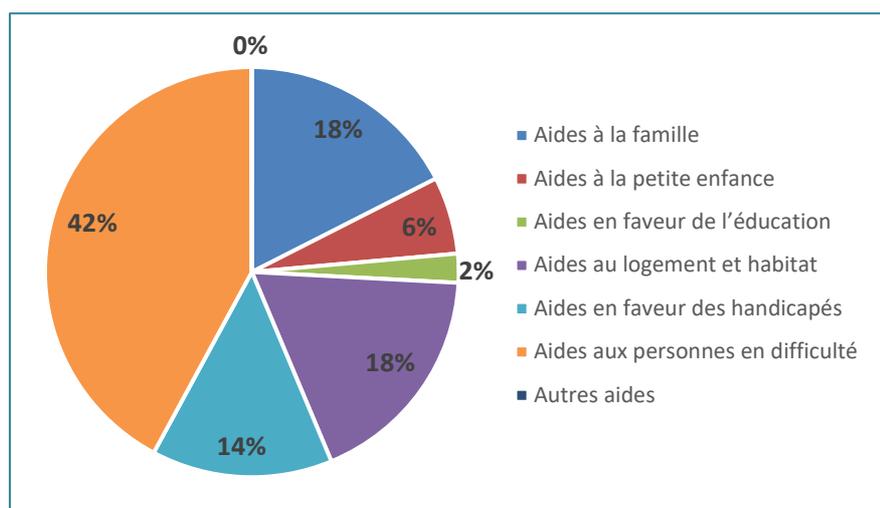
Le nouveau mode de connexion à nos services en ligne, Calp, basé sur le numéro de sécurité sociale, a fait l'objet d'actions de formation auprès des agents et des partenaires et d'une campagne de communication auprès des allocataires.

Nouveau :
 le numéro de sécurité sociale permet de s'identifier aux services en ligne de la Caf



Les Prestations versées

Aides à la famille <i>AF, allocations forfaitaires, CF, ASF, AJPP</i>	149 467 189 €
Aides à la petite enfance <i>Paje</i>	52 217 606 €
Aides en faveur de l'éducation <i>ARS</i>	19 409 133 €
Aides au logement et habitat <i>ALF, ALS</i>	153 168 980 €
Aides en faveur des handicapés <i>AAEH</i> <i>AAH</i>	121 193 202 € <i>10 246 617 €</i> <i>110 946 585 €</i>
Aides aux personnes en difficulté <i>Rsa, Ppa, primes exceptionnelles, Rso, Rmi</i>	360 648 714 €
Autres aides <i>Allocations différentielles, allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant</i>	180 811 €
TOTAL	856 285 635 €

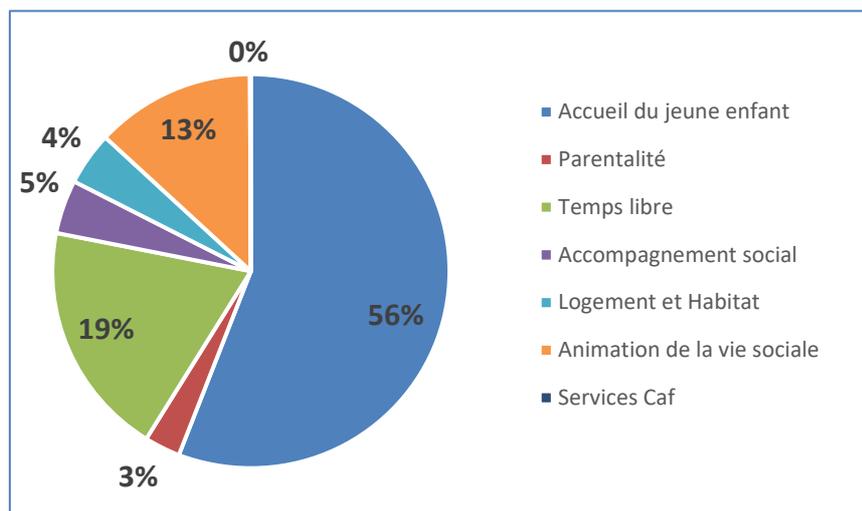


Source : Etats financiers 2021

Les dépenses d'action sociale

Accueil du jeune enfant	23 786 984 €
Parentalité	1 247 486 €
Temps libre	8 204 405 €
Accompagnement social	1 878 557 €
Logement et Habitat	1 862 475 €
Animation de la vie sociale	5 540 582 €
Services Caf	31 654 €
TOTAL	42 552 143 €

Source : requête Sidothèque ventilation fonctionnelle



PARS

(Prestation Accueil Restauration Scolaire)

6 352 647 €

Source : rapport de la DCF sur le compte financier 2021

Le versement à bon droit

LES CONTROLES LIES AUX PRESTATIONS VERSEES

Nombre de contrôles métiers	28 504
IQL6 (contrôle de la qualité de la liquidation après 6 mois)	98,28 %
IQL0 (contrôle de la qualité de la liquidation avant paiement)	96,55 %

Nombre de contrôles sur pièces	22 025
% indus générés	27 %
% rappels générés	10 %

Nombre de contrôles sur place	1 376
% indus générés	68 %
% rappels générés	41 %

Croisements de données avec la DGFIP, Pôle Emploi et les bailleurs	415 807
--	----------------

Source : Bilan PCI 2021

Nombre de dossiers qualifiés de fraude par la Caf	659
Montant de la fraude	2 182 025 €
Nombre d'avertissements	86
Nombre de pénalités	568
Montant de pénalités	225 275 €
Nombre de dépôt de plainte	5

Source : Tables du Sid Corali Locales

LES CONTROLES AUPRES DES PARTENAIRES D'ACTION SOCIALE

Nombre de contrôles équipements de services (crèches, Alsh, etc)	12
--	----

Source : Bilan PCI 2021

L'animation de la vie sociale

ANIMER, AIDER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LEURS RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT

Montant versé
au titre de l'Animation de la Vie Sociale

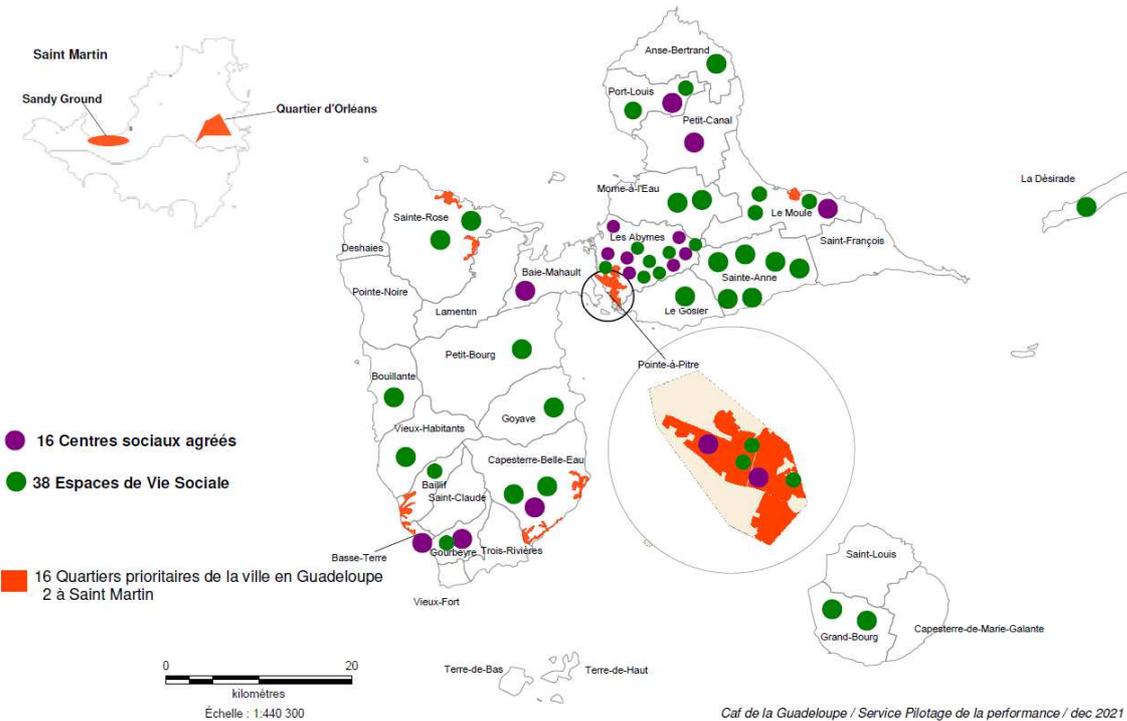
5 540 582 €



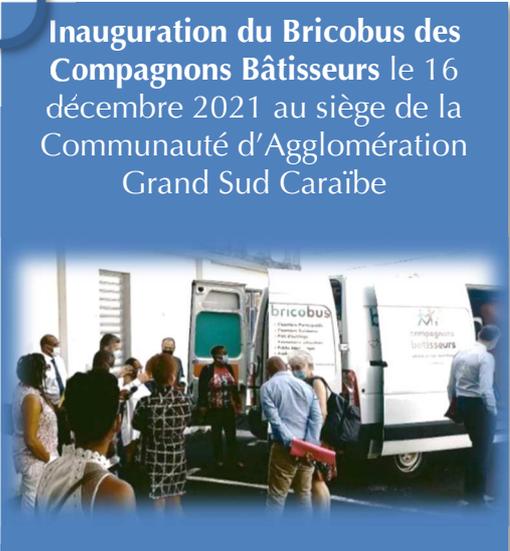
Equipements d'animation de la vie sociale



Fin 2021



Nombre de centre sociaux	16
Nombre d'espaces de vie sociale	38



Montant versé au titre de l'Accueil du jeune enfant	23 786 984 €
Nombre de places agréées 0-5 ans	2093
Nombre de structures multi accueils	12
Nombre de crèches familiales	0
Nombre de crèches collectives	40
Nombre de haltes garderies	1
Nombre de micro-crèches	1
Nombre de ram	4

Source : requête sidothèque RNDP places agréées

237 nouvelles places en 2021

Ouverture de la crèche de la Croix Rouge, « Pomme d'Happy »
à Saint-Martin, le 22 septembre 2021

l'locale 
Le Pélican 3829 / mercredi 27 octobre 2021 / page 3

« Pomme d'Happy » :
un espace d'accueil pour les tout-petits

SOCIAL. Les crèches de la Croix-Rouge française accueillent chaque année des milliers d'enfants pour leur permettre de grandir et s'épanouir en toute sérénité. A Saint-Martin, la crèche « Pomme d'Happy » a ouvert ses portes en septembre dernier. Une première aux Antilles françaises.



Inauguration de la crèche « les Oiseaux de paradis »
à Capesterre-Belle-Eau, le 22 juillet 2021



Le soutien à la Parentalité

VALORISER LA PARENTALITE ET ACCOMPAGNER LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS

Montant versé au titre du soutien à la parentalité	1 247 486 €
---	-------------

Nombre de CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)	48
Nombre d'actions REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)	62
Nombre de LAEP (Lieux d'accueil Enfants Parents)	9
Nombre d'actions de service de médiations familiales	2



8

Maison de la Parentalité

Fanmi pou on dot balan...
Agissons ensemble

Maisons de la parentalité sont
labélisées et financées par la Caf

« Brisons le silence » à St-Martin – 26 nov. 2021

4^{ème} édition de la manifestation destinée à lutter contre les violences faites aux femmes organisée dans le cadre de la semaine de la parentalité.
Thème de cette année : l'art thérapie



« An ka koutéw »

Création d'une plateforme d'écoute téléphonique, de soutien psychologique et d'aide à la parentalité portée par le réseau des maisons de la parentalité.

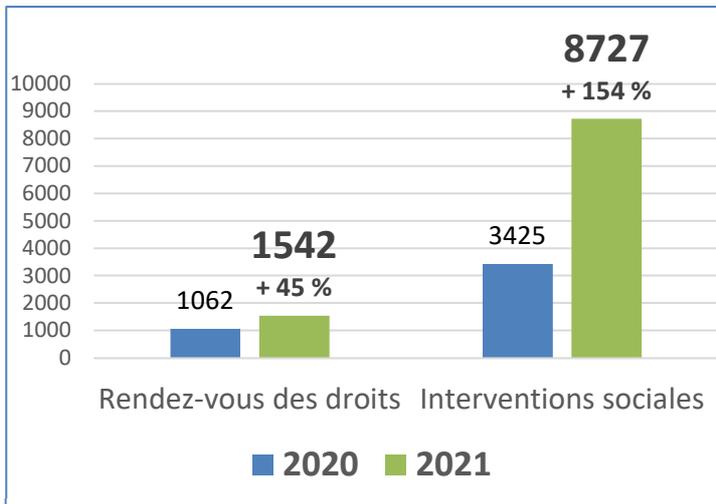


L'accompagnement social

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'AUTONOMIE, À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ET DES FAMILLES

Nombre d'allocataires bénéficiaires d'un accompagnement social

1 196



Les **aides financières individuelles d'urgence** ont bénéficié à **299** familles en 2021, contre 515 en 2020, soit une diminution de 42 % s'expliquant par l'absence de fonds nationaux dédiés en 2021.

Un exemple d'intervention sociale d'intérêt collectif :

« **Lari-la se tannou tout ! annou pwan bon prokosyon !** »

le 21/07/2021 à Petit-Bourg

Cet évènement a été organisé dans le cadre de la signature de la Convention Territoriale Globale avec la ville de Petit-Bourg. Il s'agit d'un projet partenarial Ville-Caf construit pour répondre aux besoins du territoire et des familles et fondé sur la participation des différents acteurs (partenaires associatifs, institutionnels, habitants, élus, entreprises).

Il avait pour objectif de sensibiliser le tout public à la Sécurité Routière. 192 personnes ont fréquenté les différents stands d'information tout au long de la matinée.



Le temps libre des familles

Montant versé
au titre du Temps libre des enfants et des familles

8 204 405 €

POLITIQUE VACANCES

- Soutenir la fonction parentale et les relations parents enfants, à travers les différents dispositifs d'aides aux départs en vacances familiales ;
- Aider à la conciliation de la vie professionnelle, familiale et sociale pour les familles, à travers les différents dispositifs permettant le départ en vacances collectives des enfants et des jeunes, ainsi que leur accès à l'autonomie.

L'AIDE AUX VACANCES FAMILLES : VACAF

L'aide aux vacances familles est destinée aux familles à revenus modestes ou moyens, autonomes dans l'organisation de leurs vacances.

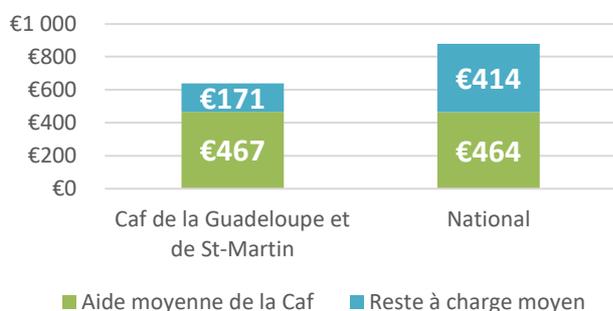
Elles choisissent leur destination de vacances sur le site caf.fr et réservent directement auprès de la structure labellisée Vacaf.

L'aide est accordée pour un départ tous les 2 ans au cours des vacances scolaires et pour un séjour d'une durée de 7 nuitées maximum.



782 familles ont effectué un séjour de vacances au sein des **7 structures labellisées** pour un **budget de 365 509 €**

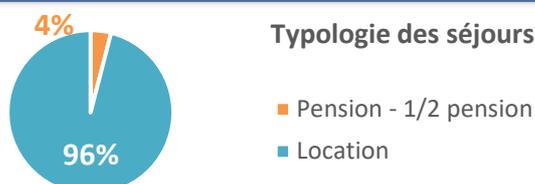
Répartition du coût du séjour



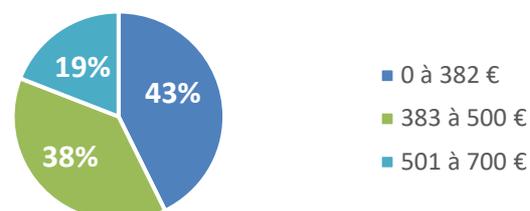
Typologie des familles utilisatrices



Typologie des séjours



Quotien familial des familles utilisatrices



L'AIDE AUX VACANCES ENFANTS : LES COLOS APPRENANTES

Les séjours de vacances dénommés « **colos apprenantes** » s'adressent aux enfants et aux jeunes scolarisés. La priorité est offerte à ceux qui vivent dans **des quartiers prioritaires de la politique de la ville** et ceux dont les apprentissages ont le plus pâti du contexte sanitaire et de ses conséquences.

Le dispositif doit aussi pouvoir bénéficier **aux enfants en situation de handicap, aux enfants de familles ayant perdu le lien avec l'école**, ou n'ayant pas de connexion internet suffisante pour l'enseignement à distance ainsi qu'aux mineurs relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE). De plus, une vigilance particulière est également accordée à la **mixité des publics**, avec une cible de 50 % de filles parmi les bénéficiaires.

Afin de garantir le départ des enfants issus de familles les plus précaires, le travail social de la Caf a déployé une aide aux trousseaux. Il s'agissait d'aider les familles à acquérir le matériel nécessaire aux activités (équitation, scoutisme, aquatique etc...).



837 enfants ont bénéficié de ce dispositif ce qui représente 1,1 % des allocataires.

CENEA COLO APPRENANTE GUADELOUPE

Tanbou, Chan é Dans Ka Fè On Sèl

2
0
2
1

avec Mendy, Genoviéva et Laura



Vous nous manquez déjà !

COLONIES APPRENANTES

TROIS-RIVIÈRES

5 AU 9 JUILLET	2 AU 6 AOÛT	16 AU 20 AOÛT	23 AU 27 AOÛT
DE 7 A 10 ANS	DE 8 A 12 ANS	DE 10 A 13 ANS	DE 13 A 15 ANS

TARIF 600€ Aide financière possible par la DRAJES et la CAF

LIMITÉ À 40 PLACES PAR SÉJOUR

INSCRIPTIONS :
0590 981 026 - 0690 313 313 contact@lacoulisse.fr

LES ÉCURIES DE LA COULISSE

Le logement et l'habitat

La politique « logement et habitat » se déploie au regard des thématiques suivantes :

- Logement social (locatif / accession)
- Amélioration de l'habitat (indécence et insalubrité du logement)
- Equipement de proximité

La CAF est un acteur prépondérant en matière de construction de logement social sur nos territoires tant pour son financement que pour l'accompagnement social déployé au sein de ces programmations par les travailleurs sociaux de l'organisme.

S'agissant du financement, une « aide à la pierre » est allouée aux bailleurs sociaux afin de construire des logements locatifs très sociaux (LLTS).

En 2021, **29 logements** ont été financés pour un montant de **181 679 euros**.

De plus, des partenariats sont noués pour accompagner les allocataires dans leurs parcours résidentiels (**ADIL – 52 000 euros**).

La Caf collabore également avec le Conseil Départemental afin d'aider les familles confrontées à des difficultés financières en lien avec le logement.

Pour ce faire, l'organisme contribue à l'abondement du **FSL à hauteur de 50 000 euros** (source : rapport DCF sur le compte financier 2021)

Montant versé
au titre du Logement et de l'habitat

1 862 475 €

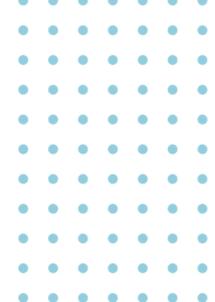


Un employeur engagé

- Un Projet d'Entreprise pour « **Agir ensemble pour nos territoires** »
- Une politique RH dynamique pour assurer l'employabilité et la motivation des collaborateurs
- Une politique de sécurité du Système d'Information rigoureuse pour garantir une gestion fiabilisée des données et une action forte de montée en charge du télétravail pour permettre la continuité de service aux allocataires
- Une gestion efficace du patrimoine et des équipements pour assurer la sécurité des personnes et des biens
- Un pilotage des ressources, de la performance et des achats renforcés

Journée d'intégration pour 16 nouveaux collègues embauchés le 16 octobre 2021





RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2021
